

Apogée, qu'est-ce que c'est ?

- ⤴ Le nouveau logiciel qui depuis cette année gère toute la vie étudiante, des inscriptions aux diplômes
- ⤴ Qui a coûté à l'université 200 000€ (plus 50 000€ de redevance par an)
- ⤴ Qui enferme les diplômes dans des formats standardisés et rigides
- ⤴ Qui a été installé avec retard, sans concertation et sans formation des personnels
- ⤴ **Qui n'a pas permis d'avoir des relevés de notes au premier semestre**
- ⤴ **Qui ne permettra peut-être pas de délivrer les diplômes en juin...**

Apogée, ça nous concerne toutes et tous, personnels et étudiant-e-s, alors venons toutes et tous en débattre :

REUNION PUBLIQUE

organisée par le président de l'université

le mercredi 6 avril à 13h
amphi B1

Apogée, c'est aussi le logiciel dont le président de l'université ne veut pas parler

Le 24 février, une assemblée générale des personnels adopte une motion qui demande une réunion publique, la remise en route de l'ancien logiciel afin de faire face aux échéances du second semestre, et d'envisager des solutions alternatives à Apogée. Le président ne répond pas.

Le 15 mars, une assemblée générale des personnels et étudiant-e-s fait la même demande, mais cette fois en se déplaçant au bâtiment G, devant le bureau du président. Le président refuse à nouveau de répondre. Pourtant, le lendemain, il envoie un mail annonçant une réunion publique le 6 avril (deux jours avant les vacances...), mais seulement aux personnels de l'université. Comme si les étudiant-e-s n'étaient pas concerné-e-s !

Le 24 mars, une nouvelle assemblée générale décide à nouveau de se déplacer au bâtiment G. Nouveau refus du président de discuter directement, et refus transmis par son directeur de cabinet d'inviter les étudiant-e-s à la réunion publique du 6 avril.

Ne laissons pas le président décider à qui il veut parler, en séparant personnels et étudiant-e-s. Toutes et tous présent-e-s le 6 avril pour l'interpeller !